

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	<b>Date</b> 14.02.2020	<b>Heure</b> 8h32	<b>Numéro</b> 20.319	<b>Département(s)</b> DFS
	Annule et remplace			

<b>Auteur(s) : Diego Fischer</b>
<b>Titre : Le canton installe-t-il encore des chauffages au mazout ?</b>
<b>Contenu :</b> En lien avec l'objet 19.019, la question de l'exemplarité de l'État en termes de remplacement des chauffages dans son parc immobilier a été soulevée. Il est donc demandé au Conseil d'État de communiquer une liste de tous les changements de chauffage effectués depuis 2015 (date de l'objet 15.017) jusqu'à aujourd'hui dans le parc immobilier de l'État, spécifiant chaque fois le bâtiment concerné, le type (mazout, gaz, autre) de chauffage avant et après le remplacement, la puissance installée, et l'investissement consenti. Il est en plus demandé de fournir les mêmes informations concernant les changements de chauffage planifiés prochainement.
<b>Souhait d'une réponse écrite : OUI</b>

<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b> Diego Fischer		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>